



## **INSTRUCTIONS DE COURSE**

### **TAHÉ TECHNO WINDFOIL CHALLENGE**

#### **WINGFOIL (PARCOURS CONSTRUITS) BAIE DE QUIBERON AIR LINE**

**09 - 10 AVRIL 2022**

**YACHT CLUB DE CARNAC - ENVSN**

**GRADE 5A**

**GROUPE WHATSAPP : BAIE DE QUIBERON AIR LINE**

**CANAL DE COURSE : 08**

*La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre une autre planche pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).*

*La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

*[NP] Le port d'un équipement individuel de flottabilité est obligatoire du départ sur l'eau, au retour à terre et sur toutes les courses de la baie de Quiberon Air Line.*

*Les Windfoil TAHÉ sont fournies par l'autorité organisatrice.*

#### **1. REGLES**

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile incluant les annexes B et F.
- 1.2 La règle expérimentale 21-05 (annexe WF-règles de course WINGFOIL) : [espaces.ffvoile.fr/media/148206/ANNEXE-WF-2021-2024.pdf](https://espaces.ffvoile.fr/media/148206/ANNEXE-WF-2021-2024.pdf)
- 1.3 L'annexe T de conciliation s'applique.
- 1.4 En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra
- 1.5 Le terme bateau signifie, WindFoil, WingFoil selon le cas

#### **2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE**

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 1heure avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 21h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau selon la procédure suivante : « le comité de course enverra le pavillon L sur le bateau comité. Les concurrents devront se rapprocher du bateau comité. Le comité de course s'assurera que tous les concurrents ont eu l'information ».

#### **3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS**

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est situé à l'ENVSN et seront mis en ligne à l'adresse [yccarnac.com](http://yccarnac.com) et/ou publiés sur le groupe WTSP.
- 3.2 Le PC course est situé au l'ENVSN, Beg Rohu 56510 Saint Pierre de Quiberon. Tel : 06 09 66 62 48.

#### **4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]**

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- 4.2 Les concurrents et les accompagnateurs doivent gérer tout équipement et placer la publicité fournie par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement.
- 4.3 Lorsque fourni par l'autorité organisatrice, les concurrents doivent porter et arborer un dossard quand ils sont sur l'eau, avec un numéro individuel, porté visiblement par-dessus tous les équipements et vêtements.



**PARTENAIRE  
OFFICIEL**



**PARTENAIRE  
FÉDÉRAL**

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE**  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

## 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé à l'ENVSN.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).
- 5.3 [DP] L'envoi du pavillon G avec un signal sonore signifie « Les bateaux sont autorisés à quitter la rive. Le signal d'avertissement ne sera pas fait avant l'heure prévue ou moins de 30 minutes après l'envoi du pavillon G ». En l'absence de pavillon G, les bateaux doivent rester à leur emplacement.

## 6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates des courses :

| Date          | Briefing     | 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement   |
|---------------|--------------|--|
| 08 avril 2022 | <b>13h30</b> | <b>14h30</b><br>Les ordres de départ seront définis au briefing<br>TAHÉ : Les poules seront définies au briefing |
| 09 avril 2022 | <b>09h30</b> | <b>10h30</b><br>Les ordres de départ seront définis au briefing<br>TAHÉ : Les poules seront définies au briefing |

- 6.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore deux minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

## 7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :  
**FLAMME VIOLETTE : TAHÉ**  
**FLAMME ROSE : WINGFOIL**

## 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

## 9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée. Ils pourront être affichés sur le tableau officiel.
- 9.2 Les bateaux non en course, sont interdits de navigation dans les zones sécurisées et de course. [DP]

## 10. MARQUES

| Départ                             | Parcours   | Arrivée                              |
|------------------------------------|--|--------------------------------------|
| <b>BC et bouée tubulaire Jaune</b> | <b>Marques 1, 2 et 3</b> : bouées coniques <b>Jaune</b><br><b>Marque 1'</b> : bouée tubulaire <b>Jaune</b> | <b>BC et bouée Cylindrique Jaune</b> |

## 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE**.

## 12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre **le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course et le côté parcours de la marque de départ**.
- 12.2 [DP] [NP] Les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.
- 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 1 mn après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).  
 Procédure de départ : les départs des courses seront donnés selon la procédure suivante, avec application de la RCV 30.3, **PAVILLON U NON HISSÉ À 2MN**.

| MINUTES AVANT LE DEPART | SIGNAL VISUEL   | SIGNAL SONORE   | SIGNIFICATION          |
|-------------------------|---|---|------------------------|
| 3                       |  Pavillon de Classe/Série  |  | Signal d'avertissement |
| 2                       |   Pavillon Rouge  |  | Signal Préparatoire    |
| 1                       |   Pavillon Jaune<br> Pavillon Rouge affalé   |  | Minute                 |
| 1/2 (30 secondes)       |  Pavillon jaune affalé   |  | Trente secondes        |
| 0                       |   Pavillon Vert<br> Pavillon de Classe/Série |  | <b>Départ</b>          |
| +1                      |  Pavillon Vert affalé  |   | Fermeture de la ligne  |

### 13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Il n'y aura pas de changement de parcours.

### 14. L'ARRIVEE

14.1 La ligne d'arrivée sera entre **un mât arborant un pavillon bleu sur le bateau comité de course]** et **[le côté parcours de la marque d'arrivée.**

14.2 [DP] Les bateaux ayant fini et n'étant plus en course, doivent s'écarter de la zone d'arrivée.

### 15. SYSTEME DE PENALITE

Application de la RCV B4.44.1. (Pénalité 360°)

### 16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

| Classe   | Temps cible |
|----------|-------------|
| Windfoil | 5mn         |
| Wingfoil | 5mn         |

16.2 Les bateaux ne finissant pas 5mn après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

### 17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **30 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Pour tous les bateaux, les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé à l'ENVSJ, sauf pour les Wingfoils qui peuvent faire leur demande par oral à un membre du jury (voir règle expérimentale 63.6).

17.3 Des avis seront affichés au plus tard **30 minutes** après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé au l'ENVSJ]. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

### 18. CLASSEMENT

18.1 Dans la phase de qualification, les **TAHÉ** seront réparties en poule A et poule B. Les concurrents seront ensuite redistribués en flotte or et flotte argent selon leur rang dans les phases qualificatives.

18.2 Le mode de classement des poules des **TAHÉ** sera défini et expliqué au briefing.

18.3 1 course doit être validée pour valider la compétition.

18.4 Courses retirées

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand de 3 à 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

(C) Quand plus de 5 à 7 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

Quand 8 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

18.5 La règle B8.5.4 s'applique pour une course dans des séries éliminatoires qui qualifient une planche pour concourir à un stade ultérieur.

18.6 La RCV B8.A8 s'applique.

## 19 REGLES DE SECURITE [DP][NP]

19.1 Un élargement (sortie et retour) pourra être mis en place.

19.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.3 Les concurrents doivent se conformer aux instructions du Beach Marshall.

19.4 A terre, il est demandé aux concurrents de positionner leur bateau avec les ailerons dirigés vers le sol, afin d'éviter tout accident

19.5 Pour des raisons de sécurité, un bateau de surveillance peut contraindre un concurrent(e) d'accepter une remorque et d'être ramené(e) à terre.

19.6 La navigation est rigoureusement interdite dans les zones de baignade.

19.8 Envoi du pavillon V ; la procédure d'assistance d'urgence s'applique telle que définie par la RCV 37. Tous les bateaux, officiels et accompagnateurs devront se mettre à disposition du comité de course et veiller sur le canal de course.

L'IC 23.1 ne s'applique alors plus aux accompagnateurs concernés.

19.9 L'attention des concurrent(es), est attirée sur le nombre de séries en course sur la même section de parcours (Kitefoil, Windfoil, Wingfoil et Flying Boat). Une grande vigilance est recommandée à tous les concurrent(e)s

Voir aussi : Avis de Course « annexe sécurité des supports à foils ».

## 20. REMPLACEMENT D'EQUIPEMENT

[DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

## 21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

21.1 Une planche ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à une planche de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

## 22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par un pavillon du YC Carnac.

## 23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les planches courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les planches aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés par un chasuble jaune fourni par l'AO.

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

## 24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

## 25. EMBLEMES

[DP] Les planches doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux à l'ENVSAN.

## 26. PRIX

Des prix seront distribués : voir Avis de Course.

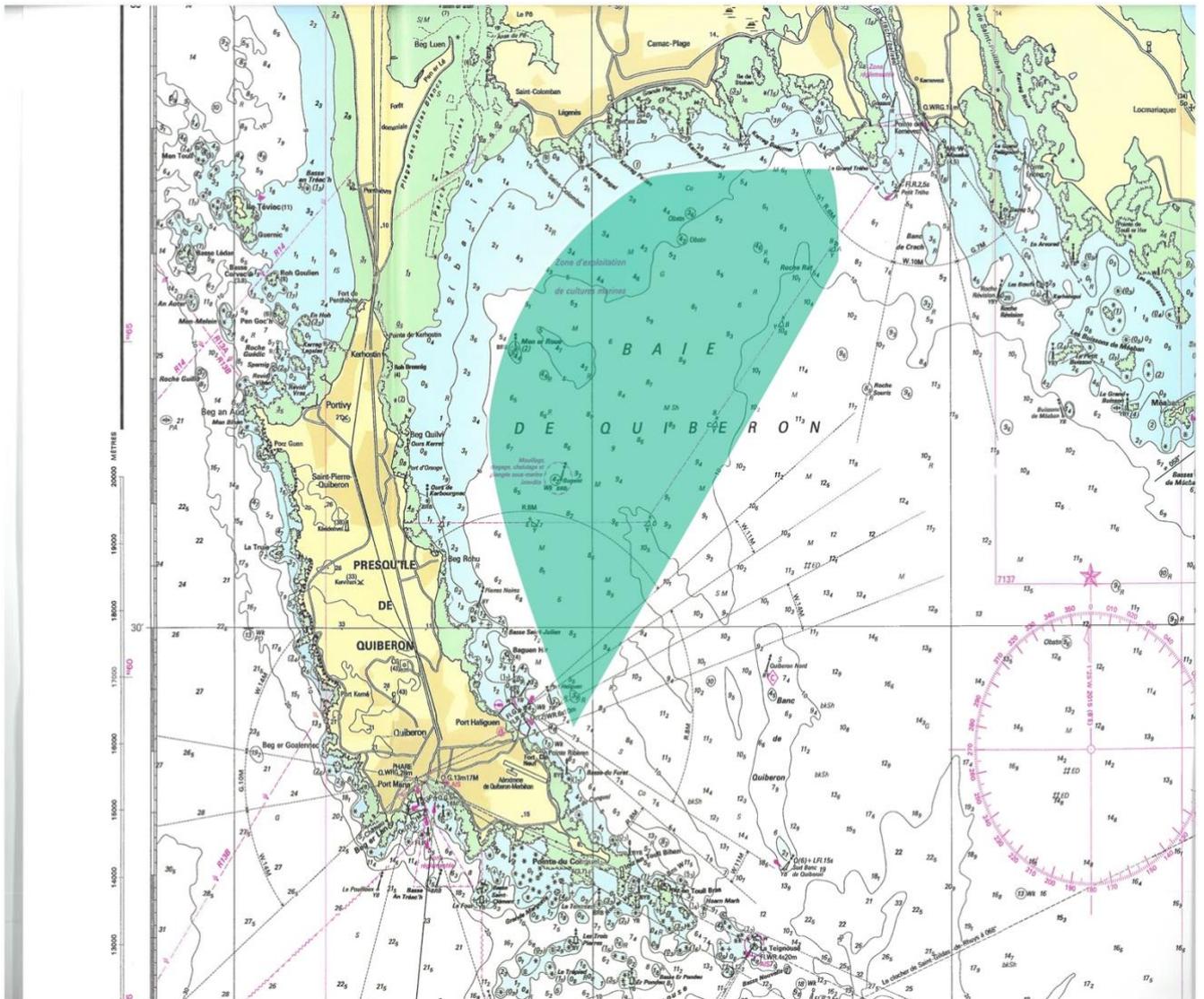
Arbitres désignés :

Président-e du comité de course : Alain Chenebault

Commissaire aux résultats : Servane Moreau Verlynde

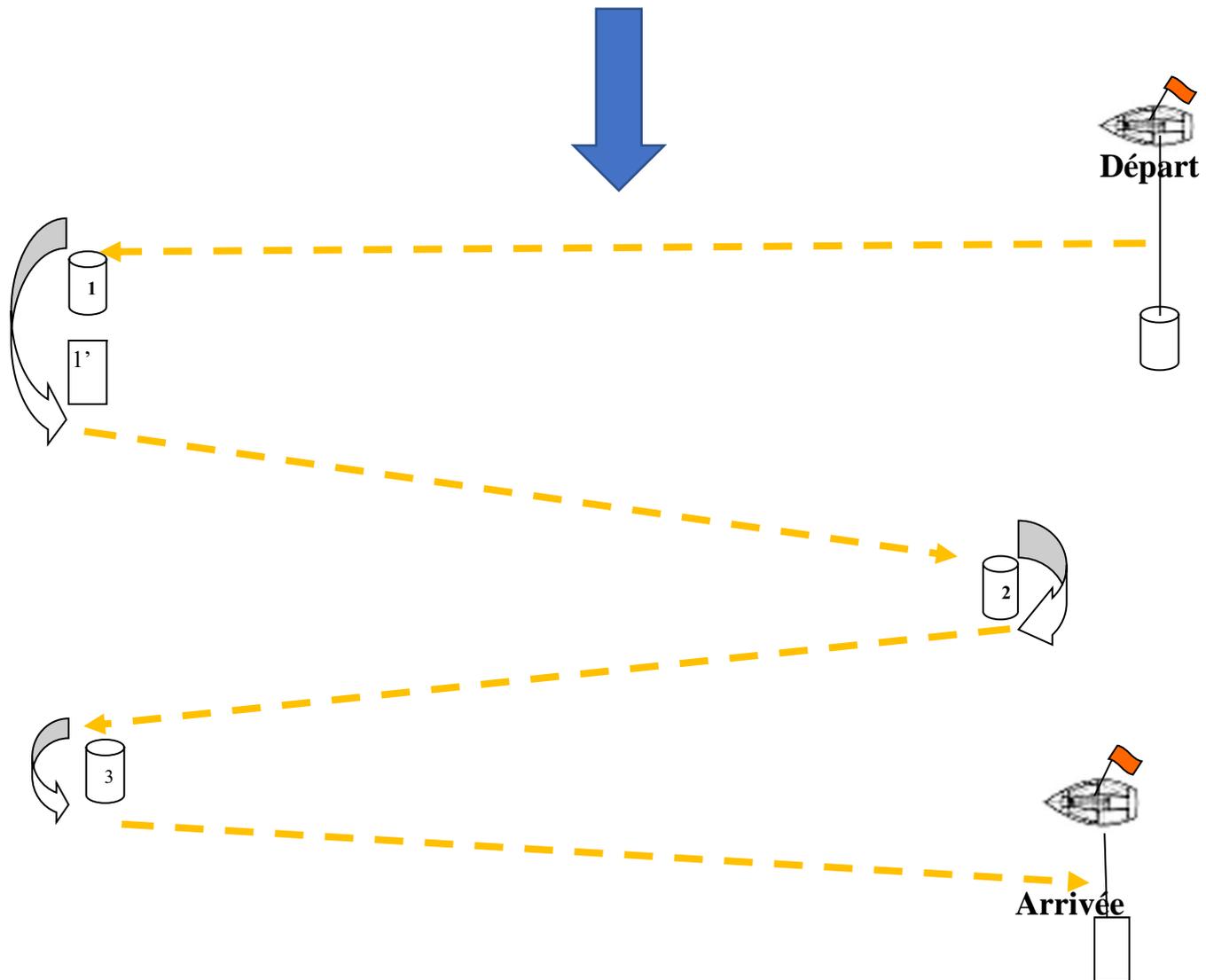
## ANNEXE ZONES DE COURSE

*Carte marine décrivant l'emplacement des zones de course  
Préciser les zones qui sont des obstacles*



## ANNEXE PARCOURS

Description des parcours incluant, l'ordre de passage des marques et leur côté requis.



Départ – 1 – 1' – 2 – 3– Arrivée

Les marques de départ, de parcours et d'arrivée sont définies comme suit :

| DÉPART  | MARQUE DE PARCOURS  | ARRIVEE   |
|---|---|---|
| Bateau Comité avec mât arborant le pavillon <b>Orange</b> et bouée tubulaire <b>Jaune</b> | <b>Marques 1, 2 et 3:</b> bouées coniques <b>Jaune</b><br><b>Marque 1' :</b> bouée tubulaire <b>Jaune</b> | Bateau arrivée avec mât arborant le <b>bleu</b> et Bouée Cylindrique <b>Jaune</b> |